



EXAMENS

LANGUES VIVANTES

SESSION 2020

# ATTENTION

LES NOTES ATTRIBUEES DURANT LA  
FERMETURE ADMINISTRATIVE DES  
ETABLISSEMENTS ET APRES LEUR  
REOUVERTURE NE DOIVENT PAS ETRE PRISES  
EN COMPTE.

# LES DIFFERENTS CAS DE FIGURE POUR LES CAP (épreuve obligatoire)

<b>1<sup>er</sup> CAS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le candidat dispose d'une note en CCF.</li><li>▪ La note est significative de son niveau atteint.</li></ul>	On prend en compte la note.
<b>2<sup>e</sup> CAS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le candidat dispose d'une note en CCF.</li><li>▪ La note ne reflète pas le niveau atteint par l'élève.</li></ul>	NOTE GLOBALE DE CCF = note de CCF + note de contrôle continu s'appuyant sur les évaluations réalisées durant la formation au regard des compétences ciblées par l'unité certificative
<b>3<sup>e</sup> CAS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Aucune note de CCF.</li></ul>	On prend en compte la note de contrôle continu.

# LES DIFFERENTS CAS DE FIGURE POUR LES BAC PRO

<b>1<sup>er</sup> CAS</b>	Le candidat dispose d'une note en CCF.	On prend en compte la note.
<b>2<sup>e</sup> CAS</b>	Aucune note de CCF.	On prend en compte la note de contrôle continu.

# APPRECIATION LITTERALE POUR CHAQUE UNITE CERTIFICATIVE

## OBLIGATOIRE – sur la fiche récapitulative

1. Préciser si la note inscrite = CCF

CC

CCF + CC

2. Donner une information chiffrée sur les notes ou moyennes ayant contribué à la constitution de la note de CC

3. Appréciation : Synthèse des observations portées sur les compétences du candidat (évolution des résultats , niveau atteint)

# NOTES DE 3<sup>e</sup> TRIMESTRE ET DE 2<sup>nd</sup> SEMESTRE

- Neutralisées

- Possibilité d'intégrer une note de début de 3<sup>e</sup> trimestre dans la moyenne du 2<sup>e</sup> trimestre,  
UNIQUEMENT DANS L'INTERET DE L'ELEVE

- Cette note doit avoir été attribuée avant le 13 mars 2020.

- Possibilité d'intégrer une note de début de 2<sup>nd</sup> semestre dans la moyenne du 1<sup>er</sup> semestre,  
UNIQUEMENT DANS L'INTERET DE L'ELEVE

- Cette note doit avoir été attribuée avant le 13 mars 2020.

# LES EPREUVES FACULTATIVES

Elles sont supprimées pour la session  
2020.

# SECTION EUROPEENNE

## POUR OBTENIR LA MENTION SECTION EUROPEENNE

Langue vivante

- Moyenne supérieure à 12/20 dans la langue concernée (anglais)
- Moyenne obtenue à partir des notes de CC

Evaluation spécifique

- Note supérieure à 10
- Note donnée conjointement par le professeur de LV et le professeur de DNL, au regard du travail réalisé dans l'année en section européenne.
- Moyenne des deux moyennes annuelles (LV + DNL)



# UNITE FACULTATIVE DE MOBILITE

- ▶ Certains élèves ont effectué leur mobilité l'année dernière et ont donc passé leur épreuve alors que d'autres élèves de la même classe devaient seulement partir cette année et n'ont donc pas passé l'épreuve. Faut-il compléter les notes déjà acquises? Que mettre dans les cases des élèves qui n'ont pas pu effectuer leur mobilité?
  - On complète les notes déjà acquises.
  - Pour les élèves qui n'ont pas pu effectuer une mobilité et qu'il n'a pas été possible d'évaluer, on les dispense, ça ne les pénalise pas.
- ▶ L'unité facultative de mobilité est-elle prise en compte pour des élèves ayant passé l'épreuve de 1ère l'an dernier (à qui la note n'a pas été communiquée)?
  - Si la note existe, on la met.
- ▶ Concernant les élèves qui sont en 1ère cette année, l'épreuve n'a pas pu être passée puisqu'il s'agit d'une épreuve facultative. Cette épreuve pourra-t-elle être reportée à la session 2021?
  - Oui, le report est possible pour la session 2021.

# QUALIFICATION EN LANGUE VIVANTE

- ▶ Pour savoir qui a demandé la qualification en langue vivante ou pas, il faut regarder le bordereau de notation qui est le reflet de l'inscription de l'élève.
- ▶ Il faut compléter les fiches en indiquant les niveaux QA/QB/QC etc... Ces codes se transformeront ensuite automatiquement en niveaux A1, A2 etc... sur le diplôme.